



## ÉDITORIAL

PAR LOUISE GUILLEMETTE-LABORY

# Les médias et nous

En lisant le titre, vous allez peut-être penser que je songe à une nouvelle carrière, que le statut de présidente de la Corporation m'est monté à la tête. Pas de danger ! Il suffit que j'ai une minute sur les ondes d'une télévision plus ou moins fréquentée, qu'à l'instar d'un personnage de Molière, je redise mais « qu'allais-je donc faire dans cette galère ? ».

Outre le trac que tous doivent connaître un jour ou l'autre, il y a aussi la responsabilité que nous avons de parler au nom d'un groupe et de parler en reflétant bien ses intérêts, en l'occurrence ici la Corporation. Mais ces considérations ne doivent jamais nous arrêter, nous faire renoncer à assumer cette responsabilité.

Dans notre société d'aujourd'hui où tout est médiatisé, on ne peut négliger l'importance des médias et se réfugier dans notre habituelle réserve. Les relations que nous devons nécessairement entretenir avec le public, à titre individuel ou organisationnel, doivent passer aujourd'hui par l'incontournable avenue que représentent les médias.

On pourrait se donner peut-être l'illusion qu'il n'y a pas d'obligation de devenir « médiatique » car notre profession est aussi une profession de diffusion d'information et même parfois de création d'information, mais

sous une forme sûrement moins spectaculaire. Plutôt que de la télévision, nous serions un genre de « TV Hebdo », un guide à travers les méandres de l'information. Nous avons davantage l'habitude de faire lire les journaux que de les lire pour les gens et nous sommes nécessairement plus à l'aise dans ce rôle.

En contrepartie, nous pouvons tenter d'intéresser les gens des médias à notre profession. Car nous y croyons, à notre profession et en sommes fiers et il est tout aussi important d'informer la population en cas de problèmes majeurs liés au domaine de la bibliothéconomie.

Une récente conversation avec une journaliste et un chercheur de la télévision d'État m'a donné l'idée de cet éditorial. Ces derniers m'ont répondu, comme beaucoup d'autres avant, au reproche que nous faisons aux médias de peu s'intéresser à nous et aux causes que nous défendons, que nous avons fait très peu pour qu'ils s'y intéressent. Pour arriver à susciter leur intérêt aux divers enjeux de notre milieu, il nous faut sortir un peu plus de notre réserve traditionnelle.

Il faut que nous nous retrouvions dans les tribunes des lecteurs, dans les commentaires des émissions radio-phoniques et télévisuelles, que nous



Louise Guillemette-Labory, présidente

faisons entendre notre voix dans les grands débats qui nous préoccupent, soit de près, ou de loin.

Pourquoi ? Quelles en sont les raisons ? Et bien, je crois que c'est évidemment pour faire connaître nos services, mais aussi pour faire reconnaître l'importance de notre rôle et exercer une certaine pression sur les décideurs. Ces mêmes décideurs qui ont droit de vie ou de mort sur nos bibliothèques et de qui dépend la qualité de ces institutions.



### Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités .....	2
Dossiers et nouvelles .....	2
Nouvelles technologies .....	6
À l'agenda .....	8

ISSN 0843-140X

Supplément à la revue Argus



## NOUVELLES DES COMITÉS

PAR RÉGINE HORINSTEIN

### Commission parlementaire sur l'enseignement collégial

Le 16 décembre dernier les représentants de la Corporation et de l'ASTED étaient convoqués devant la Commission. La Corporation était représentée par Raymonde Beaudry, secrétaire du Conseil d'administration, responsable du dossier collégial et de la rédaction du mémoire conjoint ASTED-Corpo, Marthe Francoeur du Collège de l'Outaouais ainsi que la directrice générale. Denis Simard, président de l'ASTED, et Robert Chiasson complétaient la représentation du milieu.

La Ministre, madame Lucienne Robillard, a tenu à manifester dès le début de l'intervention son intérêt pour les bibliothèques collégiales. Par ailleurs, le Comité présent a souligné le besoin d'une volonté politique claire à l'égard des bibliothèques afin qu'elles soient considérées dans la structure collégiale, et ce au niveau décisionnel. De plus, il a insisté sur la

nécessité de développer des programmes d'encouragement à la lecture de concert avec les enseignants, afin de pallier aux lacunes de la maîtrise du français.

L'utilité d'une formation documentaire obligatoire dans la structure des programmes a aussi été mentionnée. La Ministre a bien accueilli cette présentation. Par ailleurs, les quotidiens « Le Droit » et « Le Devoir » ont publié un article rédigé par Marthe Francoeur et Raymonde Beaudry sur la situation des bibliothèques de collèges.

### Les normes pour les bibliothèques publiques

La Corporation a fait parvenir au Comité de révision des normes, ses commentaires suite à la consultation menée en novembre dernier par la Direction du livre, de la lecture et des bibliothèques publiques du MAC. En regard du nombre important de commentai-

res apportés par le milieu, le Comité a reporté le dépôt des normes à une date ultérieure.

### Ville de Montréal

La Corporation et l'ASTED ont fait parvenir une lettre à M. Joseph Biello, membre du Comité exécutif, dans laquelle elles expriment leur inquiétude face aux décisions budgétaires prises quant à la Cinémathèque et la Phonothèque. Toutefois, elles ont souligné leur satisfaction du maintien des services de bibliothèque durant l'été. La Ville a, pour sa part, annoncé l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque au début de 1994 à Rivière-des-Prairies.

### Mérite annuel

Anne-Marie Galler, de l'université Concordia, est depuis janvier 1993 la nouvelle présidente du Comité.



### Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur  
Comité de Corpo Clip

Josée Saint-Marseille, *présidente*  
Daniel Boivin  
Renée Dumas  
Sylvie Hétu  
Sylvie Roy  
Louise Tousignant

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

307, rue Sainte-Catherine Ouest,  
Suite 320  
Montréal (Québec)  
H2X 2A3

Téléphone : (514) 845-3327  
Télécopieur : (514) 845-1618

Infographie :  
Édition-Typographie-Conseils (ETC)

## DOSSIERS ET NOUVELLES

PAR RENÉE DUMAS, RÉGINE HORINSTEIN ET LOUISE TOUSIGNANT



### Bibliothèques oubliées

Marthe Francoeur et Raymonde Beaudry, respectivement bibliothécaires au Collège de l'Outaouais et au Cégep Rosemont, lancent un cri d'alarme. Les bibliothèques sont oubliées à la Commission parlementaire sur l'avenir des cégeps. La situation des bibliothèques de cégeps est telle qu'il est urgent d'en faire l'évaluation. Les fonds attribués ne permettent pas d'offrir des ressources documentaires variées ou l'accès aux produits multimédia.

De plus, il y a dorénavant danger que les subventions jusqu'alors accordées par le MEQ pour le développement des collections soient affectées à d'autres besoins. Il est primordial qu'une volonté politique assure le statut des bibliothèques. Comment est-il possible d'ignorer dans cet important débat que la bibliothèque est au sein de l'institution collégiale un formidable lieu de culture, l'assise même de toute formation fondamentale.

Source : « La lecture à l'index », *Le Devoir* 07-01-93.

### Introduction au « DOS » et « Windows »

L'activité de formation prévue le 5 mars 93 est reportée au 19 mars 93. Veuillez, s'il vous-plaît, prendre note de ce changement.

### La BNC fête ses quarante ans

L'année 1993 est une année très spéciale pour la BNC ; elle célèbre ses 40 années de service. En effet, la BNC fut fondée en vertu d'une loi du Parlement le 1<sup>er</sup> janvier 1953.

### La semaine du français au travail 1993

Cette semaine dont le thème sera : « Le français, langue des communications au travail et dans les médias » se déroulera du 22 au 26 mars 1993. Le but est de favoriser l'utilisation et l'amélioration du français par des activités appropriées. Cette semaine est organisée par l'Office de la langue française. ▶

## ► Connaissez-vous le programme DPP ?

La Commission du droit de prêt public (DPP), composée d'auteurs, de bibliothécaires et d'éditeurs, a été mise sur pied en 1986 pour administrer un programme de paiements aux auteurs canadiens pour leurs livres admissibles catalogués par des bibliothèques canadiennes. La Commission fonctionne sous l'égide du Conseil des arts du Canada. Les paiements sont établis par la présence des titres dans un nombre représentatif de bibliothèques. Les auteurs doivent s'inscrire au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 1993 pour être éligibles aux paiements.

## « L'évolution de l'homo Bibliothécus »

Tel est le nom évocateur d'un T-Shirt produit par les étudiants de l'EBSI et dont la Corporation en a une vingtaine à vendre. Le prix unitaire est de 15 \$, plus 2 \$ de frais de poste, le modèle est de taille unique (XL) et le motif est de couleur brune sur fond blanc.



## Nominations

**Lise Thériault**, qui était coordonnatrice au service de l'extension à la bibliothèque régionale du Haut-St-Jean au Nouveau-Brunswick, a été nommée bibliothécaire en chef à la bibliothèque municipale de St-Lazare.

**Pierre Tessier** est depuis septembre dernier au service de référence de la bibliothèque Morisset à l'université d'Ottawa. Il travaillait auparavant comme chercheur à la Télé-université.

**Sharon Pipon** est la nouvelle bibliothécaire en chef chez Sandoz Canada. Elle a quitté le centre de documentation du Conseil consultatif canadien.

**Nicole Haché** occupe maintenant le poste de Coordinatrice en Marketing pour

Faxon/SMS Canada Ltd. Elle était auparavant bibliothécaire/rechercheur chez Ultramar Canada inc.

Le Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur **Théophile NKembe** au poste de chargé de projets, responsable de la réalisation d'études et des travaux initiés par le Groupe de travail sur l'évaluation et le développement des collections ainsi que des sous-groupes de travail sur l'administration, la chimie, l'éducation, les mathématiques, la philosophie et la psychologie.

Monsieur NKembe succède à ce poste à monsieur **Alain Perrier** qui a été nommé conseiller technique d'un projet de documentation de l'Unesco à Benghazi, en Lybie.

## Décès

Mary Caporicci-Lapenna est décédée le 4 décembre dernier. Madame Caporicci était bibliothécaire au service anglais des adultes à la bibliothèque de Ville Mont-Royal. Nos condoléances à la famille.

## Hommage à une documentaliste

Les journalistes de « La Presse » ont rendu hommage à Sylvie Dallaire, décédée accidentellement en décembre 1992. En tant que documentaliste, elle a colligé avec efficacité et professionnalisme des dossiers qui ont beaucoup contribué au contenu de nombreux articles. La qualité de son travail faisait de Sylvie Dallaire une précieuse collaboration que ses collègues ont tenu à souligner.

## Montréal, une métropole culturelle ?

Robert Duguay, journaliste à *La Presse*, reprend dans un article publié en décembre 1992, les résultats de l'analyse comparative des grandes villes canadiennes réalisée par François Séguin.

Parmi les 36 villes canadiennes de plus de 100 000 habitants, Montréal arrive au 32<sup>e</sup> rang pour l'investissement per capita qu'elle consacre à son service de bibliothèque. Son ratio nombre d'employés par habitant se situe sous la norme recommandée par le MAC. Quant aux bibliothécaires, ils sont de

plus en plus remplacés par des agents culturels sans formation professionnelle en bibliothéconomie.

Conséquence d'un maigre budget d'acquisition (3 \$ de moins per capita que la moyenne des grandes villes), la qualité des collections est affectée et le nombre de prêts est maintenant 2,5 fois moindre que la moyenne nationale. De plus, alors que l'UNESCO recommande de 50 à 60 heures d'ouverture par semaine pour les bibliothèques des pays industrialisés, les bibliothèques de quartier de Montréal ne sont ouvertes que 34 heures...

## Commission mondiale de la culture

**Javier Perez de Cuellar** a été nommé président de la Commission mondiale de la Culture et du Développement. L'objectif de cette commission sera de préparer un rapport orienté vers les politiques à mettre en place. La Commission fera un examen global et coordonné des liens entre culture et développement et, pour ce faire, tiendra des consultations et des audiences publiques un peu partout dans le monde.

## Un monde sans frontière

Al Gore, le nouveau vice-président américain, s'est engagé lors de la campagne électorale à relier par fibre optique chaque foyer et chaque école des États-Unis.

Dès 1969, le réseau informatique Internet permettait aux universités et aux laboratoires de recherche de communiquer entre eux. Aujourd'hui, le réseau rejoint près de 20 millions d'utilisateurs et il permet la transmission d'information audio-visuelle.

Le rythme de développement est très rapide. Ce qui suscite certaines craintes étant donné l'absence de normes et le fait que le réseau est relié à une dizaine de réseaux plus petits. Plusieurs questions se posent : à qui doit revenir la responsabilité de l'administration de cette organisation à but non lucratif ?, quel en est le potentiel commercial ?, etc.

D'autres points primordiaux seront à considérer : l'accessibilité pour tous (pays en voie de développement), le respect de l'information est commencé et va bon train !

Source : *The Gazette* 02-01-93.

suite à la page 4

## Sommet national sur l'information

Le Sommet national sur l'information, qui a eu lieu à Ottawa les 6, 7 et 8 décembre 1992, a donné place à trois jours intenses de rencontres et discussions où l'information a été à la fois *sujet* et *objet*. Un sommet qui réunissait, autour des mêmes tables, représentants d'entreprises privées qui commercialisent l'information, organisations gouvernementales qui créent l'information et diffuseurs dont les bibliothèques qui la gèrent et la rendent accessible. Tous sous des aspects différents ont une préoccupation commune : l'information est leur raison d'être ! Au total, quelque 200 personnes. Des nombreuses discussions, les observations suivantes ont été retenues :

- Le Canada est un pays dont la culture est basée sur des commodités puisqu'on assiste à un regroupement de provinces de ressources : blé, poisson, pétrole, bois, etc. Le Canada a donc une économie de marché qui s'étale sur un immense territoire et dans un tel contexte l'information devient elle aussi un produit de marché.
- L'information générée est illimitée et doit donc être sélectionnée : tout ne peut être conservé. L'information doit être plus facilement accessible et un « National Data Policy Board » pourrait être mis sur pied. Cette agence regrouperait des représentants de différents secteurs.
- L'accès à l'information nécessite un plus grand respect du droit à la vie privée et exige donc qu'un meilleur contrôle soit exercé sur l'utilisation de l'information (comment, pourquoi et par qui) et sur les véhicules d'information ; le courrier électronique, le télémarketing, etc.
- L'importance accordée à la formation devra être davantage accentuée pour contrer l'analphabétisme chez les jeunes et les adultes ; la formation continue en milieu de travail pour favoriser l'adaptation des travailleurs au changement technologique, le développement de l'esprit critique, et l'espace accordé à la recherche et au développement en éducation devront être des préoccupations nouvelles.
- Au niveau des bibliothèques, encourager le changement, faire des bibliothécaires des « scientifiques de l'information ». Les bibliothèques publiques doivent devenir la

porte d'entrée à l'autoroute canadienne de l'information. À cette fin, il s'impose d'améliorer la mise en marché des services des bibliothèques et de rationaliser ces services par une meilleure concertation pour éviter les doublons et conséquemment favoriser le développement des réseaux. Afin de rendre l'utilisateur autonome dans sa quête d'information, utiliser l'expertise des professionnels de l'information pour effectuer la formation.

- Dans une économie fondée sur l'information, le gouvernement devrait assumer un meilleur leadership et dégager une vision d'espoir et de confiance. Il lui appartient de développer des stratégies où objectifs, buts et priorités de même qu'indicateurs économiques et standards de rendement devront être mieux définis.

## Experts demandés en documentation environnementale

La Commission canadienne pour l'UNESCO recherche des experts en documentation environnementale dans le but de monter une base de données qui fournira de telles informations aux pays en voie de développement.

La Commission demande aux professionnels intéressés par ce projet d'envoyer leur curriculum vitae. À cette fin, vous pouvez communiquer avec Gisèle Trubey à la Commission canadienne pour l'UNESCO, à Ottawa, au (613) 598-4325. À noter que la préférence, quant aux choix des candidats, sera donnée à ceux qui possèdent déjà de l'expérience en consultation environnementale pour les pays en voie de développement.

## Nouvelles technologies

À l'université Mount Allison (N.B.), les étudiants qui logent sur le campus sont maintenant reliés à l'ordinateur central de l'université. De leur chambre, ils peuvent faire des recherches auprès d'autres universités ou simplement consulter le catalogue de leur bibliothèque universitaire. La conversion technologique, surtout quand les temps sont difficiles, représente un lourd fardeau financier. Pourtant, les bibliothécaires la jugent essentielle. Outre l'explosion de l'information, la technologie permet de contrôler le coût des livres et des périodiques. C'est un investissement rentable, comme d'ailleurs le prouve l'accroissement

de la fréquentation de la bibliothèque qui a suivi l'informatisation.

## Vous avez dit « Bibliothécaire » ?

Wendy Kinsella et Maggie Weaver, toutes deux bibliothécaires de formation, sont l'une directrice à la Commission albertaine des droits de l'homme, l'autre directrice du support à la clientèle chez Micromédia. Toutes deux croient qu'il est possible pour les bibliothécaires de réussir dans d'autres domaines. Les caractéristiques habituellement rencontrées chez les bibliothécaires comme la curiosité d'esprit, la minutie, le sens de l'organisation, l'habileté de traiter des concepts sont aussi des traits recherchés pour des postes en gestion. Les compétences acquises dans un domaine peuvent être transférées dans un autre. Ce qu'il faut, c'est trouver une niche et vendre ses compétences pour l'occuper.

## Dossier de presse sur l'inceste

L'inceste est entré dans le domaine public depuis moins de 20 ans sur le mode de l'urgence. Son champ d'étude a été porté par la vague féministe qui a relevé à juste droit la violence faite aux femmes. Afin de témoigner de ce dévoilement, le service de recherche documentaire DSI a préparé un dossier de presse sur l'inceste.

*L'inceste : dossier de presse* vous apprend à travers 52 articles le désarroi des victimes féminines, l'oubli des victimes masculines ; les thérapies de « brousse » et la déroute des spécialistes ; les études cliniques et théoriques ; l'opinion publique et l'opinion professionnelle ; la justice des uns, l'injustice des autres. Il vous apporte aussi une vision critique du traitement de l'information sur ce sujet... et sur d'autres.

Comme tous les dossiers de presse de DSI, *L'inceste : dossier de presse* est composé des index des auteurs, des sujets et des titres, et d'une bibliographie en français. Les articles sont classés par sujets afin de faciliter leur comparaison. De plus, DSI a reçu l'accord des détenteurs de droit d'auteur pour la reproduction de leur texte.

*L'inceste : dossier de presse* est disponible au coût de 48, 15 \$ (TPS incluse) en commandant au Service de recherche documentaire DSI, 388, boul. de Mortagne, Boucherville. J4B 1B8. Tél. : 514-655-3709. ▶

## ► Publications

### Répertoire des préfixes ISBN des éditeurs canadiens

Afin de s'acquitter de ses obligations auprès des éditeurs canadiens, la Bibliothèque nationale du Canada publie le *Répertoire des préfixes ISBN des éditeurs canadiens*. La présente édition de cet ouvrage, la neuvième, donne les noms de plus de 10,000 éditeurs canadiens qui utilisent l'ISBN dans les livres qu'ils publient. On y donne non seulement le nom, l'adresse et le préfixe ISBN des éditeurs, mais aussi leurs numéros de téléphone, de télécopieur et de télex, lorsque les éditeurs les ont communiqués. Les numéros SAN (STANDARD ADDRESS NUMBER) y sont aussi inscrits. CAT.SN3-262\1992, 437 p., 32,25 \$ Bilingue. Édition 1992.

### Répertoire des collections spécialisées utiles à la recherche dans les bibliothèques canadiennes

Le *Répertoire des collections spécialisées utiles à la recherche dans les bibliothèques canadiennes* constitue le second de deux projets du Plan national de l'inventaire des collections. Approuvé en 1984 par le Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale du Canada, le plan vise à recenser et à décrire des collections dans tous les domaines appartenant à des bibliothèques canadiennes, en utilisant des instruments uniformisés afin d'assurer la comparabilité et la fiabilité des données. Les répertoires de collections fournissent la base de la planification des programmes coopératifs dans des domaines tels la gestion des collections, le prêt entre bibliothèques, la mise en commun des ressources et la préservation. CAT.SN3-262\1992, 220 p., 32,25 \$ Bilingue.

### Canadian Subject Headings (CSH3)

*Canadian Subject Headings (CSH3)* répertorie les vedettes-matières normalisées. La liste peut aider l'utilisateur à trouver dans la terminologie des vedettes-matières le terme qui correspond le mieux à son domaine de recherche.

- Traite en profondeur des différents aspects de la société canadienne, dont l'histoire canadienne, les affaires constitutionnelles, le multiculturalisme, la politique et la littérature, le bilinguisme et les autochtones ;
- se veut compatible avec les *Library of Congress Subject Headings (LCSH)* ;

- contient plusieurs nouvelles vedettes-matières canadiennes et des renvois à des sujets d'actualité tels : les autochtones ; la taxe sur les produits et services ; l'équité en matière d'emploi ; le magasinage outre-frontière.

Vous y trouverez aussi de nombreux renvois et notes de délimitation. De plus, l'introduction comprend un index détaillé des points examinés et un glossaire des termes techniques utilisés. ISBN 0-660-57311-2, n° de cat. SN3-106/1992, Prix : 22 \$.

### Conservation des collections

La Bibliothèque nationale du Québec vient de publier des guides pratiques qui s'avèreront fort utiles aux bibliothèques désireuses de sauvegarder leurs collections. Ces documents, destinés tout d'abord aux bibliothèques universitaires, ont été élaborés par le Groupe de travail sur la conservation des collections du Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec).

- *La détérioration des collections : guide d'évaluation*. Montréal, BNQ, 1992, 95 p., 20 \$, ISBN 2-551-12919-2.
- *La conservation des collections : guide d'élaboration d'un programme de sensibilisation*. Montréal, BNQ, 1992, 12 p., 5 \$, ISBN 2-551-12977-X.
- *La politique de conservation des collections : guide d'élaboration*. Montréal, BNQ, 1992, 19 p., 6 \$, ISBN 2-551-12978-8.
- *Prévenir ou guérir ? Actes du colloque sur la conservation des collections...* Organisé par la CREPUQ. Montréal, BNQ, 1990, Réimpression en 1992, 95 p., 18 \$, ISBN 2-551-12369-0.

Pour de plus amples informations, téléphonez au (514) 873-1100, poste 158 ou 1-800-363-9028.

### Une coédition avec la British Library

*French Quebec imprints in French from Quebec 1764-1990, in the British Library/ Le Québec Français imprimés en français du Québec 1764-1990 à la British Library*

Le catalogue comprendra 2 volumes :

- le volume 1, maintenant disponible, décrit au-delà de 5000 titres classés par grands sujets et comporte un index des auteurs. Sont répertoriés, entre autres, les ouvrages généraux, ceux de philosophie et de psychologie, de littérature et des arts ainsi

que les récits de voyages ;

- le volume 2 prévu pour 1993, couvrira les ouvrages compris dans les autres disciplines. Compte tenu de l'ampleur des collections décrites, ce catalogue constitue un instrument bibliographique de grande valeur pour les milieux du livre et de la documentation.

Londres : The British Library : Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992, 501 p. 208,65 \$. Pour de plus amples informations, téléphonez au (514) 873-1100, poste 158 ou 1-800-363-9028.

### Publications fédérales VS les personnes incapables de se servir des imprimés traditionnels

Mis sur pied en 1990 et présidé par Margo Wiper de la Bibliothèque nationale du Canada, le Groupe de travail sur les supports de remplacement a rendu public son rapport intitulé *Portes ouvertes à l'information : rapport du groupe de travail sur les supports de remplacement* (SN3-271/1992, 0-662-59011-2). Ce groupe de travail avait pour principaux objectifs de :

- définir les supports de remplacement de publication des documents dans les ministères fédéraux ;
- définir les procédés et méthodes d'identification des documents sur supports de remplacement ;
- soumettre des recommandations quant aux étapes pratiques et raisonnables à franchir pour garantir aux personnes handicapées du Canada l'accès aux documents du gouvernement fédéral sous des formats autres que les imprimés ordinaires.

Des réunions, consultations et discussions, il en résulte 19 recommandations dont 4 touchent spécifiquement le Programme des services aux dépositaires (PSD). Le Groupe suggère :

- Que la disponibilité des publications sur supports de remplacement figure dans les publications gouvernementales notamment la *Liste hebdomadaire des publications du gouvernement du Canada* ;
- Qu'un symbole apparaisse dans la *Liste hebdomadaire des publications du gouvernement du Canada* pour signaler la disponibilité de documents sur supports de remplacement ;

suite à la page 6

- Qu'au nom du Secrétariat du Conseil du Trésor et en collaboration avec le Secrétariat, Condition des personnes handicapées, le PSD évalue la faisabilité pour les bibliothèques de dépôt de se doter du matériel d'adaptation approprié ;
- Que les ministères qui publient déjà des documents sur supports de remplacement en rendent des exemplaires disponibles par l'entremise du PSD.

La volonté de donner accès à plus d'information aux personnes incapables de lire les imprimés traditionnels est bel et bien présente au sein du gouvernement fédéral. Il reste à voir si théorie et pratique seront sur le même diapason. A noter que ce rapport est également disponible sur demande en braille et sur cassette sonore.

## Congrès

Après les Jeux olympiques de 1992, Barcelone sera l'hôte de la 59<sup>e</sup> conférence de l'IFLA. Cette dernière se tiendra du 22 au 29 août 1993 sous le thème « La bibliothèque universelle : les bibliothèques comme centres pour l'accès à l'information ».

## Bourse

La Canadian Federation of University Women offre une bourse de 2000 \$ dans le cadre de l'attribution de la bourse Reading Stimulation Grant. Ce montant devra servir à l'achat de livres pour enfants pour des bibliothèques publiques du Canada et pour lesquelles les budgets d'acquisitions sont limités.

Les conditions d'admission détaillées ainsi qu'un formulaire d'inscription sont disponibles auprès de Kathryn Dean, 506-333 Wellington Cres., Winnipeg, Manitoba, R3M 0A1. La date limite est le 31 mars 1993. Veuillez indiquer si vous désirez votre formulaire en anglais ou en français.

## Bibliothécaires en demande

D'après Carol Kleiman, auteure du livre *The 100 Best Jobs for the 1990s & Beyond*, les bibliothécaires seront en demande en l'an 2000. Plus précisément ceux qui auront une spécialité en affaires, en assurance, en droit ou en affaires gouvernementales. Ces derniers seront aussi dans les emplois les mieux payés tandis que les bibliothécaires œuvrant

dans les bibliothèques publiques et scolaires seront au pied de l'échelle salariale.

## Publications à croquer

*Croqueland*, le premier livre qui se mange, vient de sortir. Frédéric Leclerc, auteur du texte et des illustrations, y raconte pour les 6-8 ans les aventures de trois enfants sur Croqueland, la planète des confiseries, faite de montagnes de caramel, forêts de sucettes, personnages de pain d'épice, poursuivi par le grand Croquemitaine de chocolat noir... Il est composé de 11 pages à croquer, à base de sucre et de fruits, à consommer avant octobre 1993. (Livres Hebdo, no. 38, 4 sept. 1992).

## Catastrophes et bibliothèques

L'héritage culturelle de Sarajevo n'échappe pas aux conflits de guerre. En effet, le 26 août 1992, la Bibliothèque nationale et universitaire de Sarajevo a été bombardée. Cette dernière contenait près de 500 000 volumes dont les collections uniques de l'Institut d'orientalisme. Toutefois, quelques bons samaritains auraient eu le temps de transférer une partie de ces ouvrages en des lieux sûrs.

## Le Club des parrains et marraines

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec a décidé de lancer un projet de parrainage des bibliothécaires finissants. En effet, il serait très enrichissant

pour tous les membres de la profession d'échanger et de partager leurs expériences avec des collègues tout frais sortis des universités. Pas nécessaire de s'approcher de l'âge de la retraite : après quelques années d'expérience (ou de nombreuses années, qu'il ne sera pas nécessaire de calculer !), nous sommes tous en mesure de partager des idées et parfois d'orienter ou de reconforter nos confrères et consœurs débutants.

Les bibliothécaires intéressés doivent être disposés à aider un diplômé récent à se familiariser avec sa profession et son milieu de travail. Le parrain et son « parrainé » établiront eux-mêmes leur mode d'échanges, leur fréquence, sur une base informelle et personnelle. La Corporation facilitera les contacts entre les personnes inscrites à ce service et laissera ensuite la « chimie » faire des bulles !

Les nouveaux diplômés découvriront ainsi une mine d'informations inestimables et établiront des contacts précieux et sans doute rassurants. Les bibliothécaires expérimentés quant à eux permettront aux « nouveaux » de profiter de leurs acquis et s'enrichiront de ces contacts rafraîchissants.

Les personnes intéressées, nouveaux diplômés (sans limite d'année) et bibliothécaires expérimentés peuvent s'inscrire à notre Club des parrains et marraines en téléphonant à Céline Amotte, Bibliothèque du Barreau de Montréal, 393-6902, ou à la C.B.P.Q., 845-3327.

Au plaisir !



## NOUVELLES TECHNOLOGIES

PAR SYLVIE ROY

## Systèmes experts à la rescousse des bibliothécaires de référence

Dans le précédent numéro de CORPO CLIP, je vous annonçais une suite de quatre articles se proposant de faire un survol des technologies de systèmes experts et de systèmes à base de connaissance (ci-après SE) dans le domaine de la bibliothéconomie. Voici le second, dans lequel j'expose les tendances générales concernant les SE utilisés pour la référence et les services d'aide à l'utilisateur. Je présente également deux prototypes : EELIAS et REFSIM.

Parmi ses principales tâches, le bibliothécaire de référence doit :

- comprendre le besoin d'information de l'utilisateur ;
- identifier les sources appropriées ;
- améliorer l'accès à ces sources en utilisant correctement les intermédiaires de recherche ;
- mettre à la disposition de l'utilisateur le matériel trouvé.

► Il apparaît que les SE sont tout désignés dans ce processus. Conséquemment, beaucoup de recherche et de développement dans le domaine des SE en bibliothèque concernent les secteurs de la référence et du repérage.

### ... Comme service d'aide à l'utilisateur

Pour répondre adéquatement aux besoins des utilisateurs novices autant que des utilisateurs plus expérimentés, certaines bibliothèques académiques ont favorisé l'implantation de SE. On a vu dans les SE des guides pour fournir de larges éventails de ressources documentaires et de services. Par exemple, le service de consultation de la bibliothèque centrale d'une université doit fournir l'information dans des secteurs multidisciplinaires et doit s'adapter à tous les types d'utilisateurs. L'implantation d'un SE de consultation serait donc tout à fait justifiée pour améliorer la qualité du service à l'utilisateur et pour libérer le personnel de la bibliothèque des questions de routine tout en réduisant les efforts à fournir par les utilisateurs.

### ...Une autre utilité des systèmes experts

Le système expert sera utile pour démontrer l'emplacement physique d'un document dans la bibliothèque. Pour ce faire, l'utilisateur entre la cote du document recherché. Le système compare cette cote avec la liste des cotes contenues dans une base de détection d'erreurs. Lorsqu'aucune erreur n'est rencontrée, le système compare la cote à la liste de toutes les cotes et le système indique à l'utilisateur dans quelle section de la bibliothèque se trouve le document. Le système peut également afficher un plan de la bibliothèque et mettre en évidence, par un clignotement, la section où se trouve le document.

### Deux prototypes : EELIAS et REFSIM

#### EELIAS (Electrical Engineering Literature and Information Advisory)

EELIAS est un SE instructionnel qui a été conçu pour fournir l'information dans des domaines liés au génie électrique. Il diffuse toutes les données de base sur les façons de repérer l'information et sur les sources appropriées : monographies, périodiques et autres formes de littérature disponibles à la bibliothèque de la faculté de génie de l'Université Monash

d'Australie. L'utilisateur a ainsi une idée générale du matériel et le SE l'aide à localiser les ouvrages dans la bibliothèque.

EELIAS vise à la fois des fonctions d'enseignement et de consultation. Il est constitué des titres pertinents et importants au domaine ou reliés au synopsis d'un cours particulier. Dans sa base de connaissance se trouvent : la liste des lectures recommandées aux étudiants, les périodiques clés, les résumés, les index, les normes. (Un catalogue général qui répertorie tous les ouvrages de la bibliothèque est par ailleurs accessible).

#### En bref, EELIAS est :

- un éclaircisseur sur la littérature disponible (tous les types d'ouvrages et leur localisation) ;
- une aide à l'enseignement (pour compléter les travaux pratiques et assurer que le contenu enseigné en classe est cohérent avec le contenu de la base de données. Il sert aussi d'outil de formation pour les nouveaux bibliothécaires de référence) ;
- un outil d'information de référence.

#### ...L'interface utilisateur d'EELIAS

A chaque étape de la consultation, EELIAS offre un menu dans lequel l'utilisateur fait un choix qui génère une nouvelle fenêtre. Tout au long de l'interaction avec le SE,

l'utilisateur reste en contexte. Les menus déroulants permettent également le retour en arrière.

### REFSIM

REFSIM a été développé à l'Université de Waterloo, Ontario. Il met l'emphase sur la simulation du processus de référence. De fait, il permet de mener une entrevue de référence extensive et d'élaborer une stratégie de recherche capable de répondre à une question de niveau de difficulté moyen. Sa principale composante est sa base de connaissance sur le processus de référence. L'entrevue de référence est décortiquée en règles représentant des questions-types de référence, lesquelles concernent l'élaboration de la stratégie de recherche se trouvent dans la « Reference Strategy Rule Base » qui consiste en la production de règles et qui dicte quoi faire dans certaines situations. Ces règles pointent habituellement des classes générales d'outils de référence, à recommander. De plus, REFSIM utilise un module de dialogue pour communiquer avec l'utilisateur et un mécanisme de déduction pour contrôler la logique et les processus.

Finalement, REFSIM est utilisé dans deux situations précises :

*suite à la page 8*

#### Bibliothécaire

1. Par le biais de l'entrevue de référence, le bibliothécaire questionne l'utilisateur pour préciser sa question ou son besoin d'information.
2. Le bibliothécaire doit recourir à sa mémoire afin d'identifier les outils de référence qui seraient susceptibles d'être pertinents.
3. Le bibliothécaire doit associer les caractéristiques de la question aux caractéristiques des outils de référence.
4. Le bibliothécaire doit expliquer comment utiliser les ouvrages de référence et les modes d'utilisation des outils de la bibliothèque, comme le catalogue.
5. Le bibliothécaire doit traduire le langage naturel de l'utilisateur dans le vocabulaire contrôlé d'un index ou d'un ouvrage de référence.

#### Système expert

1. L'entrevue de référence correspond au module de dialogue du SE. Par une séquence de menus déroulants, le système simule l'entrevue. Selon les réponses de l'utilisateur, le système décide quelle forme de matériel est la plus appropriée (encyclopédies, monographies, articles de périodiques, etc.) et détermine finalement quelle forme il doit prescrire.
- 2.3. Les deuxième et troisième étapes correspondent à l'identification des outils de référence appropriés. La complexité de ces étapes dépend du nombre total d'outils de référence présents dans la base. Pour un outil donné, le système peut spécifier les grands thèmes couverts, la facilité à l'utiliser, la profondeur de la couverture, les disciplines associées, etc.
4. La quatrième étape consiste à expliquer comment utiliser les ouvrages de référence et comment exploiter les outils de la bibliothèque. Généralement, le SE ne décrit que les outils utilisés à la fois par les utilisateurs expérimentés et les novices.
5. Pour associer le langage naturel de l'utilisateur au vocabulaire contrôlé des ouvrages de référence, le SE utilise un thésaurus en ligne ou un interface en langage naturel.

### Mode consultant ou conseiller :

- REFSIM simule les habiletés de résolution de problèmes du bibliothécaire de référence.
- Le système balaye la base en comparant les caractéristiques de la question de l'utilisateur.
- Le système demande à l'utilisateur de préciser sa question comme le bibliothécaire le ferait dans une entrevue de référence.
- Le système utilise cette information, l'applique à ses règles afin d'élaborer une stratégie de recherche. Il applique la stratégie à la base de données d'outils de référence pour produire une liste de prescriptions spécifiques qu'il soumet ensuite à l'utilisateur.

### Mode didacticiel intelligent :

- surtout utilisé pour former les bibliothécaires de référence, ce mode simule une réelle opération de référence reflétant surtout l'interaction du bibliothécaire en train de mener une entrevue de référence. L'utilisateur dans ce cas-ci est un bibliothécaire et le système joue le rôle de l'abonné de la bibliothèque ou l'inverse.

### L'Utilisation d'un système expert dans un service de référence

#### ...les avantages

- Service toujours disponible et à de multiples endroits, sur des ordinateurs simples ou reliés en réseau
- Environnement de libre-service
- Moyen qui permet de laisser des messages au bibliothécaire
- Bibliothécaire libéré des questions de routine
- Meilleure satisfaction au travail
- File d'attente allégée aux heures où le service est très achalandé
- Économie potentielles
- Outil de formation pour les bibliothécaires de référence
- Support pour annoncer un nouveau service offert à la bibliothèque
- Intégration de l'expertise non pas d'un seul mais de plusieurs bibliothécaires dans la base de connaissance.

- Intégration de l'expertise des spécialistes étrangers, dans la base de connaissance.

#### ...les inconvénients

- Moins de cordialité et de contacts humains
- Possibilité de monopoliser le système
- Menace pour la sécurité d'emploi
- Salaires moins élevés pour les services professionnels
- Possibilité pour le bibliothécaire de perdre les principes de base des tâches liées à la référence.

#### Pour en savoir plus

DABKE, K.P. et THOMAS, K. M. « Expert system guidance for library users ». *Library Hi Tech*, vol. 10, no. 1-2, p. 53-60.

GARNER, B.J., FORRESTER, C.L. et D. LUKOSE, « A knowledge interface for library users », *Library Hi Tech*, vol. 10 no. 1-2, 1992, p. 41-52.

PARROTT, James R., « Expert systems for reference work », *Microcomputers for information management*, vol. 3, no. 3, September 1986, p. 155-171.

PARROTT, JAMES R., « REFSIM : A biomodal knowledge-based reference training and consultation system » *RSR*, no. 1-2, p. 61-68.

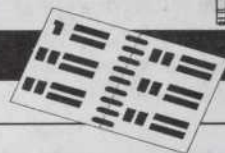
PARROTT, JAMES R., « Simulation of the reference process », *Reference Librarian*, VOL. 21, 1988, P. 189-207.

RICHARDSON, John, « Expert systems for reference service », *Bulletin of the American Society for Information Science*, August/September, 1985, p. 19-20.



## À L'AGENDA

PAR DANIEL BOIVIN



#### 5 mars 1993

Montréal, Québec  
« Multimedia and Information Acquisition »  
Colloquium Session  
Rens. : McGill University  
Tél. : (514) 398-4204

#### 19 mars 1993

Montréal, Québec  
« Introduction au DOS 5.0 et à Windows 3.0 »  
Journée de formation de la C.B.P.Q.  
Rens. : C.B.P.Q.  
Tél. : (514) 845-3327

#### 26 mars 1993

Montréal, Québec  
« Traitement de la documentation sonore »  
Journée de formation de la C.B.P.Q.  
Rens. : C.B.P.Q.  
Tél. : (514) 845-3327

#### 1<sup>er</sup> au 2 avril 1993

Montréal, Québec  
« Communication scientifique, nouvelles technologies et rationalisation des ressources : un défi pour les bibliothèques universitaires »  
Colloque organisé à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du Sous-comité des bibliothèques  
Rens. : Onil Dupuis  
Tél. : (514) 288-8524

#### 16 avril 1993

Montréal, Québec  
« La planification budgétaire »  
Journée de formation de la C.B.P.Q.  
Rens. : C.B.P.Q.  
Tél. : (514) 845-3327

#### 21 au 22 avril 1993

Toronto, Ontario  
The Ontario College and University  
Library Association's 8th Annual Conference  
Rens. : The Association

#### 29 au 30 avril 1993

Montréal, Québec  
Séminaire sur « Les règles de description des documents d'archives : problèmes particuliers d'application de certaines zones »  
Rens. : Dominique Maurel  
Tél. : (514) 343-2245

#### 3 mai au 21 juin 1993

Montréal, Québec  
« BLT - 6451 : Recherche documentaire automatisée en-ligne et sur CD-ROM »  
Cours d'été à l'EBSI  
Rens. : C.B.P.Q.  
Tél. : (514) 845-3327

#### 17 au 26 mai 1993

Rimouski, Québec  
Congrès de l'ACFAS  
Rens. : Marcel Lajeunesse  
Tél. : (514) 343-6400

#### 27 au 29 mai 1993

Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec  
« Les réseaux : autobus du Bibliobusiness »  
24<sup>e</sup> Congrès de la C.B.P.Q.  
Rens. : C.B.P.Q.  
Tél. : (514) 845-3327

#### 10 au 15 juin 1993

Boston, Mass.  
American Association of Law Libraries  
Rens. : AALL

#### 17 au 20 juin 1993

Hamilton, Ontario  
Canadian Library Association  
Annual Conference  
Rens. : Canadian Library Association  
Tél. : (613) 232-9625